



*Déclaration de Dominique  
D'Henry, salariée de la  
Samaritaine, ancienne élue  
communiste du 1<sup>er</sup> Arrondissement  
de Paris*

## **SAMARITAINE : où en sommes-nous ?**

La Direction de la Samaritaine et le groupe LVMH ont présenté un projet d'Hôtel très haut de gamme, de Bureaux de standing avec salles de réunions et auditorium. Quant à la partie commerciale, il s'agira de boutiques de luxe. Quelques logements dits « sociaux » sont prévus, en nombre très limité.

Ce projet n'est pas contesté pour l'essentiel par le Maire de Paris : celui-ci suspend la décision de modifier le plan local d'urbanisme à l'augmentation du nombre de logements et d'espaces commerciaux.

Et nullement question de rouvrir un magasin populaire comme l'ont souhaité les salariés de la Samaritaine ainsi que la clientèle (c'est la position que j'ai défendue en tant qu'élue et salariée du magasin).

Face à l'urgence d'apporter des solutions sérieuses sur le devenir de la Samaritaine, nous assistons plutôt à des règlements de compte au sein du Conseil d'administration entre les représentants de la Fondation Cognac Jay et le Groupe LVMH. Le désaccord porte sur l'évaluation de la Samaritaine et le projet du futur site voulu par LVMH, la Fondation souhaitant pour sa part un grand magasin.

Il faut rappeler que la Direction de la Samaritaine porte une lourde responsabilité dans le sort fait au magasin et du Personnel depuis le rachat du magasin en 2001 par LVMH.

En Juin 2005, 1500 salariés ont été mis à la porte du magasin, lors de sa brutale fermeture. Contrairement aux dires de la Direction de la Samaritaine et du groupe LVMH, qui affirment que tous les salariés ont trouvé une solution, la grande majorité des samaritains soit ont été mis en pré-retraite dès 47 ans, soit ont accepté la prime au départ sans forcément avoir trouvé un travail : seulement 130 employés (soit 18 %) ont été reclassés dans le groupe.

Aujourd'hui alors que l'entreprise est menacée de dissolution, La Direction et le groupe LVMH estiment que le moment est venu de se débarrasser des représentants du personnel dont la responsabilité est de veiller à l'application du plan de sauvegarde de l'emploi. De plus ceux-ci devraient être consultés sur le devenir du futur site.

**Dominique D'HENRY, 20 janvier 2009.**

*Pour nous contacter : 62 rue Montmartre, 75002 Paris, tél : 01-42-36-64-14, mail :  
paris1et2@rougesvifs.org*

